

# l'inter/CO

Le bulletin de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine



Communauté de Communes des  
**PORTES de ROMILLY**  
sur Seine

N° 09  
2019

P. 6 à 9

## DOSSIER

Êtes-vous un expert  
du tri sélectif ?

Boîte en métal  
=  
Sac jaune

Pot de yahourt  
=  
Poubelle

RECYCLAGE

Je customise  
mon jean

En 2019,  
je me mets au tri sélectif

P. 4

### ZOOM SUR

Environnement  
**LA DECHETTERIE**

P. 10

### ECONOMIE

Aéromia  
**PROJETS EN  
CONSTRUCTION**

P. 22

### LOISIRS

Tourisme  
**TAXE DE SEJOUR**

# 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des 6 communes

de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine  
1944 / 2019



## Au programme des manifestations

VENDREDI 30 AOÛT

à 16h

à Pars-Lès-Romilly

à 18h

à Maizières-La-Grande-  
Paroisse

SAMEDI 31 AOÛT

à 10h

à Saint-Hilaire-sous-Romilly

à 12h

à Romilly-sur-Seine

DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE

à 10h à Gélannes

à 12h à Crancey



Détail du programme à retirer  
à l'Office de Tourisme de Romilly-sur-Seine



# Sommaire

## ZOOM SUR..... P. 4

Déchetterie

PLATEFORME ENVIRONNEMENTALE

## DOSSIER..... P. 6

Êtes-vous un expert du tri sélectif ?

MES PREMIERS PAS...

MES AMÉLIORATIONS

MES EFFORTS RÉCOMPENSÉS

MON TEST

## DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE P. 10

Aéromia

DÉVELOPPEMENT DU PARC

VENTE DE TERRAINS

AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

PROJETS DE CONSTRUCTION

PÔLE D'EXCELLENCE SNCF

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE . P. 17

Parking

PARKING DE LA GARE

## LIGNE 4 ..... P. 18

Les travaux

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX

D'ÉLECTRIFICATION

## ECONOMIE ..... P. 20

Bienvenue à eux

## LOISIRS ..... P. 22

Tourisme

TAXE DE SÉJOUR

## CULTURE ..... P. 24

Médiathèque

UNE EXPOSITION ÉNERGISANTE

LA LECTURE POUR TOUS !

## ENFANCE ..... P. 26

RIAM

ENTRE PARENTS !

Centre de vacances Les Amberts

PAROLES D'ENFANTS

## VIE PRATIQUE ..... P. 28

Règlementation

AIRE DE GRAND PASSAGE

## COMMERCES..... P. 29

Aide financière

GROS TRAVAUX ET PETITES

ENTREPRISES

## COMMUNES MEMBRES ..... P. 30

Nouveautés

FOCUS SUR NOS VILLAGES

## MÉMO ..... P. 31

Directeur de la publication : Eric VUILLEMIN / Président du comité de rédaction : Serge GRÉGOIRE / Membres du comité de rédaction : Richard BEGON, Bernard BERTON, Marianne JOLY, François LO BRIGLIO Marie-Thérèse LUCAS, Francis STEVENNE / Création graphique : Talky Walky / Coordination graphique et rédaction: service communication  
CCPRS / Eléments photographiques pour la couverture : Nathalie MARLIER  
Impression : Imprimerie PATON / Dépôt Légal : à parution.



## ÉDITO

## QUE DE PROJETS POUR NOTRE TERRITOIRE !

Chers Amis, Cranceyons, Gélannois, Hilairois, Maiziérons, Pariens, Romillons,

La Communauté de Communes des Portes de Romilly (CCPRS), composée de 19 108 habitants, ce sont aujourd'hui 28 élus à votre service, 7 Vices-Présidents à votre disposition et 1 Président toujours à votre écoute.

Depuis 2014, cette équipe travaille ardemment à la redynamisation de notre territoire, regroupant 6 communes, Crancey, Gélannes, Maizières-la-Grande-Paroisse, Pars-lès-Romilly, Romilly-sur-Seine et Saint-Hilaire-sous-Romilly.

Composée, d'hommes et de femmes, d'élus et d'agents, la CCPRS demeure un allié de poids pour nos entreprises, nos associations, tout en œuvrant pour le bien-être et le mieux vivre de nos habitants.

Ces 12 derniers mois, la CCPRS aura œuvré dans bien des domaines, Economie, Environnement, Culture, Petite Enfance :

- > 128 délibérations actées ; 5631 personnes accueillies à l'hôtel communautaire ;
- > 6 millions d'€ d'investissement ; 480 000€ de subventions versées ; 57 000€ de subventions versés au titre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), soit 52 dossiers ayant reçu un avis favorable de la CCPRS ;
- > une Médiathèque attractive avec 6406 lecteurs assidus ;
- > un Relais des Assistantes Maternelles très prisé ;
- > un Centre de Loisirs LES AMBERTS à Géraudot, plébiscité ;
- > un Futur Parking de 250 places situé à proximité de la Gare SNCF de Romilly/Seine actuellement en cours de réalisation ;
- > le Pôle d'Excellence SNCF sur AEROMIA qui sera inauguré à l'automne prochain ;
- > une plateforme Poids-Lourd / Bus créée sur la zone d'activités économique AEROMIA ;
- > un bâtiment à vocation artisanale de 2149m<sup>2</sup> en cours de construction sur AEROMIA ;
- > l'implantation d'ENEDIS sur AEROMIA ;
- > la construction d'un bâtiment pour la ferme des producteurs ;
- > une réhabilitation d'ampleur en coeur de Ville, avec le PALLADIUM / MILLÉNIUM ;
- > une future déchetterie plus fonctionnelle en cours de construction prochainement située à l'entrée de Romilly-sur-Seine, côté Saint-Hilaire-sous-Romilly ;
- > et la LIGNE 4 dont les travaux commencent ENFIN !

Sans oublier les nombreux projets des communes membres :

- > Crancey et l'ouverture de son bar tabac presse que la CCPRS a subventionné à hauteur de 62 372€, apportant un réel dynamisme au village ;
- > Saint-Hilaire-sous-Romilly et les travaux d'aménagements autour de l'Eglise, subventionné à hauteur de 47 500€ par la CCPRS, rendant ainsi le site accessible à tous et contribuant à l'embellissement de cet édifice religieux ;
- > Maizières-la-Grande-Paroisse et les travaux d'embellissement de la mairie, actuellement en cours, avec de futures subventions à verser à terme ;
- > Gélannes, qui construit en ce moment un centre socio-culturel et une cantine pour les enfants de l'école, subventionnés à hauteur de 120 000€ par la CCPRS ;
- > Pars-lès-Romilly qui réhabilitera dès la rentrée de septembre leur maison des associations, subventionnée à hauteur de 96 804€ par la CCPRS.

Autant de projets structurants pour notre bassin de vie !

NOTRE PATRIMOINE fait partie de nous, de nos VALEURS, de notre QUOTIDIEN, de nos TRADITIONS ! Aussi, il est important à nos yeux, de le préserver et de l'entretenir ! Notre action locale est quotidienne, intense, sincère, avec un seul objectif : votre mieux vivre !

Alors, ENSEMBLE, continuons de CONSTRUIRE NOTRE AVENIR, VOTRE FUTUR !

Excellente lecture à toutes et tous, et à très bientôt, les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre prochains dans nos 6 Communes, pour célébrer ensemble, avec l'association NOS GENS D'HIER, le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de nos Ville et Villages !

Bel été à toutes et tous,

**Eric VUILLEMIN,**  
Président de la CCPRS



**ZOOM SUR**

*Déchetterie*

## **PLATEFORME ENVIRONNEMENTALE**

*Les enjeux du projet*

**Le conseil communautaire a voté l'aménagement d'une plateforme environnementale en remplacement de la déchetterie actuelle. Trois raisons justifient le besoin de construire un nouveau pôle environnemental :**

- 1. Améliorer l'accueil des usagers et le confort du personnel,**
- 2. Avoir une meilleure desserte et circulation,**
- 3. Offrir de nouveaux services à la population.**



### Un accueil des usagers et le confort du personnel améliorés

La déchetterie actuelle, c'est : des bâtiments provisoires, un site non conforme aux normes actuelles, une structure vétuste. La nouvelle plateforme environnementale répondra, quant à elle, aux réglementations ainsi qu'aux besoins des usagers et du personnel. Sur une superficie d'un peu plus d'un hectare, les usagers circuleront plus facilement et accéderont à une multitude de services. Un vrai espace d'accueil sera mis en place permettant aux habitants de la Communauté de Communes des Portes de Romilly de se renseigner et d'être conseillés sur le tri de leurs déchets.

*7 j/7,  
38,5 h par semaine,  
votre future déchetterie  
vous accueillera !*

Pour le personnel intercommunal, les conditions de travail seront améliorées par la création de locaux en dur, neufs et fonctionnels. Un accès automatisé devrait être installé pour contrôler et sécuriser les entrées et sorties du site. Enfin, les véhicules et bennes de collecte ne dormiront plus dehors, un garage et une station de lavage seront construits afin d'optimiser la durée de vie du matériel.

### Une meilleure desserte et circulation

STOP à la file d'attente à l'entrée de la déchetterie rue Milford-Haven ! Située au bout de la zone industrielle Marie-Jacquard, en direction de Gélannes, Saint-Hilaire-sous-Romilly et Crancey, la plateforme environnementale sera beaucoup plus simple d'accès et sera excentrée de la ville de Romilly-sur-Seine.

*70 000 entrées  
chaque année  
en moyenne à la  
déchetterie.*

Une entrée et une sortie distinctes fluidifieront le trafic, les véhicules ne se croiseront plus. Un sens de circulation et un circuit préalablement défini, à l'intérieur du site, contribueront à la sécurité des usagers tout en évitant une perte de temps considérable dans les manœuvres des véhicules. Le futur site de collecte des déchets sera facilement accessible tant à l'intérieur du site qu'à l'extérieur.

*Etoffer et améliorer  
l'offre de services  
tout en garantissant  
l'accueil, le confort  
et la sécurité des  
usagers.*

### Un service de plus en plus sollicité

Avec 12 054 tonnes de déchets ménagers collectés en 2018 (soit 626 kg par habitants) et ses 17 filières de valorisation, le service environnement étoffe de plus en plus son offre.

Avec des zones de déchargement agrandies, la nouvelle plateforme environnementale disposera de 2200m<sup>2</sup> (contre 750m<sup>2</sup> actuellement). Elle pourra accueillir de nouvelles bennes pour, le polystyrène (dont la durée de vie est estimée à 1000 ans), les plaques de plâtre et les fenêtres, en fonction de l'évolution des filières de valorisation. Ces nouvelles bennes rejoindront les anciennes (le mobilier, l'électroménager, les déchets verts...), ainsi au total ce sont 12 quais de déchargement (contre 8 actuellement) qui serviront pour le dépôt des encombrants et recyclables.

La signalétique de sensibilisation au recyclage ainsi qu'une zone de réemploi seront créées. Deux innovations qui contribueront également à la diminution du tonnage du tout-venant.



En chiffres

**2 155 000 € HT**  
Coût de l'opération

**430 000 €**  
Subventions obtenues

**620 000 €**  
Subventions restant  
à solliciter

**12 mois**  
Durée des travaux

**2021**  
Année où la plateforme  
environnementale sera en  
fonctionnement



# DOSSIER

Êtes-vous un expert du tri sélectif ?

## MES PREMIERS PAS...

*J'apprends à lire les logos*

**Le tri c'est simple ! Des logos apposés sur les emballages, vous guideront dans votre tri. Attention à éviter les pièges !**

### Le rappel : Le Triman

Ce symbole indique que le produit est recyclable, il doit donc être trié ou rapporté dans un point de collecte selon les consignes du territoire. Ce logo est obligatoire sur tous les emballages et produits recyclables (sauf le verre), depuis janvier 2015.

### La précision : L'info-tri Point Vert

Ces symboles précisent les conteneurs adaptés pour chaque élément composant l'emballage. Certains vont dans votre sac jaune, d'autres à la poubelle, par exemple.

### Le piège : Le Point Vert

Ce symbole ne signifie pas que le produit est recyclable. Il signale uniquement que l'entreprise verse une contribution financière à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Il n'a aucune signification permettant de vous aider dans votre tri.





# MES AMÉLIORATIONS

Je m'appuie sur des guides

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine met à votre disposition des ressources vous permettant de perfectionner votre tri.

Une ambassadrice du tri répond à vos questions, voici les plus fréquentes.

**Est-ce que je peux aplatir les bouteilles ?**

Oui, c'est même recommandé. Il faut savoir qu'une bouteille non pliée équivaut à 3 écrasées en volume. Aplatissez-les dans le sens de la longueur pour que les machines du centre de tri puissent les traiter.



**Dois-je laver les emballages avant de les mettre dans mon sac jaune ?**

N'utilisez pas inutilement de l'eau, les emballages ne doivent pas être propres. En revanche, ils doivent être impérativement vidés.

**Pourquoi mon sac jaune n'a-t-il pas été collecté ?**

Votre sac comporte sans doute des erreurs de tri. Après une inspection minutieuse, si vous ne trouvez pas d'erreurs de tri, contactez-moi je pourrai vous aider.



« Contribuez à la prévention des déchets, en réalisant votre tri de manière consciencieuse. En cas de doute sur la destination du déchet, vous avez deux solutions : soit vous le jetez directement à la poubelle ou vous pouvez m'appeler au 03 25 39 53 56, je suis là pour vous aiguiller et vous conseiller. » Valérie RAMELOT, Ambassadrice du tri à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Des documents avec l'intégralité des consignes de tri sont à retirer à l'hôtel communautaire, en voici un aperçu :

Dans le sac jaune, je mets :

> les bouteilles et flacons plastiques



> les cartons



> les emballages métalliques



## 5 ERREURS À NE PLUS FAIRE !

Les éléments suivants sont à mettre dans vos poubelles ménagères impérativement :

- > vaisselle en plastique,
- > films plastiques des packs de boissons,
- > barquettes de croissants ou plats préparés,
- > pots de yaourt et crème fraîche,
- > barquettes en polystyrène.





# MES EFFORTS RÉCOMPENSÉS

## Je découvre les résultats de mon tri

Après avoir été collectés, vos sacs jaunes sont conduits vers un centre de tri, puis vers des usines de recyclage où ils deviennent de nouvelles matières premières.

La collecte des recyclables est traitée au centre de tri, par les machines suivantes :

Dans une trémie, l'ouvre-sacs libère les déchets recyclables. Les sacs plastiques sont récupérés pour être valorisés.

Un trommel : trie les déchets par taille (>280 mm, entre 180 et 280 mm et <180 mm).

L'overband : récupère les emballages métalliques.

Un crible à disques : sépare de nouveau les déchets < 180 mm par taille (> 120 mm < 120 mm).

Le tri optique : un faisceau de lumière identifie les matériaux et déclenche des buses pour conduire le déchet au bon endroit.

Cabine de tri : les agents terminent de trier manuellement les recyclables.

Une fois triés par matière, les recyclables sont conditionnés en balles. Lorsque la quantité de balles est suffisamment importante, des semi-remorques viennent chercher les matériaux pour les emmener dans des usines de recyclage où ils seront transformés pour avoir une seconde vie.



670 cannettes d'aluminium = 1 vélo



27 bouteilles en plastique = 1 pull polaire



Les erreurs de tri ont des conséquences :

1. Les erreurs de tri influent sur la charge de travail des trieurs et parfois même sur leur santé. Des objets coupants (verre), piquants (seringues...) sont parfois retrouvés dans les sacs jaunes.



2. Certaines erreurs de tri peuvent casser le matériel du centre de tri prévu pour recevoir des emballages.

3. Les erreurs de tri coûtent de l'argent car elles sont triées deux fois inutilement.



Ne croyez pas que vos erreurs de tri passent inaperçues. Des contrôles sont régulièrement effectués : un échantillon de sacs jaunes est choisi dans le camion benne de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et est analysé au centre de tri. Sachez également que vos sacs jaunes sont vérifiés au moment de la collecte.

Ensemble, continuons à agir pour donner une seconde vie à nos déchets !

### BOUCHONS

Deux solutions pour les recycler :  
> En laissant le bouchon fermement accroché à la bouteille en plastique puis en mettant votre bouteille aplatie dans votre sac jaune. La bouteille et le bouchon ne doivent pas se dissocier.  
> L'association « Bouchons d'amour » collecte tous les bouchons en plastique et en liège. Les bouchons en plastique sont vendus à une fabrique de palettes et ceux en liège à une entreprise de panneaux d'isolation. L'argent récolté permet l'achat de fauteuils pour personnes handicapées ou l'aménagement de leurs logements. Déposez vos bouchons en face de l'école maternelle Gambetta, rue Paul Vaillant Couturier.





# MON TEST

## Je trie de manière ludique

**A chaque bonne réponse, vous remportez un bouchon.  
Une question peut avoir plusieurs réponses.**

### 1. Combien d'années le polystyrène met-il avant de se dégrader ?

- A > 1 an
- B > 10 ans
- C > 100 ans
- D > 1000 ans

### 2. Les verres utilisés pour boire (en verre) vont dans :

- A > les points d'apport volontaire
- B > le bac à ordures ménagères
- C > le sac jaune
- D > la déchetterie

### 3. Lequel de ces déchets, je ne peux pas emmener à la déchetterie ?

- A > les cartouches d'encre
- B > les déchets verts
- C > les médicaments
- D > la machine à laver

### 4. Lorsque je mets mes recyclables dans mon sac jaune :

- A > je les vide
- B > je les lave
- C > je les imbrique les uns dans les autres
- D > je les aplatie

### 5. Avec une tonne de briques alimentaires recyclées, qu'est-ce qu'on peut faire ?

- A > 964 rouleaux de papier peint
- B > 5 625 rouleaux de papier cadeau
- C > 6 750 rouleaux de papier toilette
- D > un nouveau matériau : le Tectan®

### 6. Quel est le meilleur moyen de recycler un vieux jean ?

- A > en le transformant en short ou sac
- B > en l'apportant en benne Le Relais
- C > en le mettant dans mon sac jaune
- D > en le mettant dans les ordures ménagères

### L'APPLICATION LE GUIDE DU TRI

Vous avez un doute lors de votre tri sélectif, connectez-vous à l'application « Le guide du tri ». Saisissez votre ville de résidence, l'emballage que vous souhaitez trier, l'application vous indiquera dans quelles poubelles chaque élément doit aller.

Par exemple « les pots en verre à Romilly-sur-Seine » :

> Pots et bocaux en verre : à déposer en point de collecte

> Couvercles en métal : à mettre dans le sac jaune

> Couvercles en plastique : à jeter avec les ordures ménagères



**0 à 5  
bouchons  
Je débute.**

**Poursuivez vos efforts  
et n'hésitez pas à vous  
aider des ressources  
mises à votre  
disposition à l'hôtel  
communautaire.**

Les utilisations du TECTAN® sont nombreuses : des petits objets de bureau en passant par les mobiliers scolaires ou de bureau et jusqu'à son application en revêtement de sol par exemple. 6. A et B La meilleure solution est de le transformer ou de le donner. Le vêtement n'est ainsi pas jeté. Vous pouvez aussi le déposer en benne Le Relais même s'il est déchiré.

**6 à 8 bouchons  
Je me débrouille bien.  
Au quotidien, vous  
triez relativement bien  
vos déchets, quelques  
erreurs subsistent.  
Encouragements !**

3. C Les médicaments ne se recyclent pas en déchetterie, ils doivent être ramenés en pharmacie. 4. A et D Avant de mettre mes recyclables dans mon sac jaune, je les vide et je les aplatie. Inutile de les laver et de consommer de l'eau inutilement. Je n'imbrique pas les emballages entre eux, cela pourrait occasionner des gênes au centre de tri.

**9 à 10 bouchons  
Je suis un expert du tri.  
Votre connaissance du tri  
est excellente.  
Bravo à vous !  
Et merci...**

1. D Le polystyrène met 1000 ans à se décomposer. Un seul moyen pour le limiter est d'en consommer moins. 2. B Le verre culinaire et le verre d'emballage ont une composition chimique différente. Le verre culinaire ne peut être intégré au calcin utilisé dans les fours verriers. Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les conteneurs de bacs volontaires.









←  
Direction  
Romilly-sur-Seine



**La Communauté  
de Communes  
des Portes de  
Romilly-sur-Seine**

-  a vendu les terrains viabilisés
-  a vendu en 2019 les terrains à la société SAS Jean-Paul PAGEAU et Compagnie
-  a livré des bâtiments «clé en main»
-  aménage les terrains et la voirie

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

Aéromia

# DÉVELOPPEMENT DU PARC

## *Plan de situation*

Depuis 2015, date de la sortie de terre du premier bâtiment à vocation économique, rue Robert GALLEY, les bâtiments sur le parc d'activités Aéromia ne cessent de fleurir. Aujourd'hui débute une nouvelle étape de son développement : vente de terrains, aménagement de parcelles, projets de construction et bâtiments livrés « clé en main » peuplent les hectares du parc d'activités Aéromia. Déjà 37 hectares aménagés aujourd'hui (tranche 1 et 2).





# VENTE DE TERRAINS

## Enedis

**Le gestionnaire de distribution d'électricité s'installe sur le parc d'activités Aéromia. Un choix bénéfique pour l'entreprise de service public mais pas que...**

### Un bâtiment neuf pour ENEDIS

5 129 m<sup>2</sup>, c'est la superficie acquise par la société en charge du réseau d'électricité sur le parc d'activités Aéromia. Sur ce terrain, un nouveau bâtiment est sur le point d'être terminé. Les travaux ont débuté en février 2019 et les employés d'ENEDIS devraient pouvoir intégrer leur nouvel établissement au mois d'octobre de cette année. L'activité d'ENEDIS sera donc relogée au sein de bureaux et d'espaces de stockage plus adaptés à leur charge de travail. Rappelons que l'entreprise nationale réalise au quotidien des interventions de raccordements, de dépannages, de relevés de compteurs et des interventions techniques sur tout notre bassin de vie.

### Un acte bénéfique pour l'hôpital

ENEDIS était jusqu'à présent installé rue Paul Vaillant Couturier, à côté de l'hôpital. Le déménagement du gestionnaire et distributeur d'électricité permettra au Groupement Hospitalier Aube-Marne (GHAM)

d'agrandir la superficie de son établissement. Ainsi l'espace de soins sera développé et des places de stationnements supplémentaires seront créées. Avec ce nouveau projet d'aménagement, l'hôpital sera accolé au centre médico-social qui lui-même est rattaché à la maison de santé. Le centre-ville de Romilly-sur-Seine sera ainsi doté d'un véritable pôle de santé, aujourd'hui indispensable aux habitants de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et des territoires avoisinants. Ainsi, ce sont deux beaux projets à court et moyen terme qui verront le jour pour votre bien être et mieux vivre à Romilly-sur-Seine.

### Coût de l'investissement



**2,3 M€ HT**



# La société SAS Jean-Paul PAGEAU et Compagnie

**L'entreprise romillonne a également acquis des terrains sur le parc d'activités Aéromia.**

Jeudi 7 février 2019, la société SAS Jean-Paul PAGEAU et Compagnie a signé l'acquisition de 2 Ha 45 sur la tranche 2 du parc d'activités Aéromia. Présidée par Jean-Paul PAGEAU et dirigée par Jean-Pierre MERLE, la société avait déjà acheté en 2016 plus de 8 Ha à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Un gain financier pour l'intercommunalité qui participera à l'aménagement des tranches 3, 4, 5 et 6 du parc d'activités Aéromia et de futurs projets économiques en devenir...

*Superficie acquise et coût d'acquisition par la société romillonne en 2019 :*



**2 Ha 45**  
**678 400€ HT**



## AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

### Tranches 3, 4, 5, 6

**La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine poursuit son développement économique et incite les entreprises à s'installer sur son territoire en leur proposant des terrains « clés en main ».**

#### Des terrains viabilisés

Entre 2019 et 2023, les terrains du parc d'activités Aéromia seront viabilisés. Autrement dit, l'intercommunalité va mandater différentes entreprises locales pour réaliser les raccordements des terrains aux réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphonie et d'assainissement. Cet investissement sur l'avenir permettra aux entrepreneurs de s'implanter aisément et facilement au cœur du bassin de vie de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

*Superficie totale du terrain aménagé par la CCPRS entre 2019 et 2023 :*



**92 Ha**

#### Des voiries aménagées

En parallèle de la viabilisation des terrains, de nouvelles routes seront créées afin de desservir les futures entreprises s'installant sur les tranches 3, 4, 5 et 6 du parc d'activités Aéromia. Le nouvel axe entre la RD 619 et la RD 610 reliera directement les communes de Pars-Les-Romilly et Romilly-sur-Seine tout en désengorgeant le boulevard urbain. Ces voies de circulations seront entièrement aménagées : circulations douces, voies cyclables, éclairages publics, espaces paysagers... pour contribuer à la fluidité du trafic et à l'embellissement du parc d'activités Aéromia.

#### 4 BONNES RAISONS D'AMÉNAGER 4 NOUVELLES TRANCHES SUR LE PARC D'ACTIVITÉS AÉROMIA

- 1). 72% des terrains du parc d'activités Aéromia (tranches 1 et 2) sont loués ou ont été achetés par des entrepreneurs.
- 2). L'occupation des tranches 1 et 2 du parc d'activités Aéromia est diversifiée (1/3 de bâtiments construits, 1/3 de terrains vendus et 1/3 restants).
- 3). La volonté de parvenir à une offre de services digne d'une 2<sup>ème</sup> ville du département.
- 4). Les tranches 3, 4, 5 et 6 vont ouvrir le parc d'activités Aéromia sur la RD 160.



# PROJETS DE CONSTRUCTION

## La ferme des producteurs

**La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine construit deux nouveaux bâtiments pour favoriser la création d'emplois et l'implantation d'investisseurs. Zoom sur la ferme des producteurs et le bâtiment près de 2 200 m<sup>2</sup>.**

### Signature du crédit-bail

Vendredi 8 février 2019, Eric VUILLEMIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine accueillait à l'hôtel communautaire Carole et François GRANDJEAN, Thomas et Léopold SIMONET, Jonathan HENAULT, Annabelle ALLUSSE, Yannick VERHAEGEN, Stéphane BIROST, Aline et Laurent CAROUGE, producteurs associés de la société Terre, Ferme et Saveurs ainsi que Benoît PAUPE, notaire, pour la signature d'un crédit-bail. Objectif de ce contrat : déterminer les engagements entre les deux parties.

### Les engagements

L'intercommunalité construit un bâtiment d'une superficie de 432,85 m<sup>2</sup>, sur une emprise de 2 152 m<sup>2</sup>, comprenant un rez-de-chaussée et un étage. Les travaux débuteront cet été et se termineront d'ici 12 à 18 mois afin que les sept associés producteurs puissent s'installer avant la fin 2020.

En échange de la location de ce nouveau bâtiment édifié par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, la société Terre, Ferme et Saveurs devra s'acquitter d'un loyer mensuel (cf. schéma ci-dessous).

Ensemble, les membres de l'intercommunalité et ceux de la société Terre, Ferme et Saveurs ont su s'engager sur des faits concrets pour parvenir à réaliser un projet commun faisant la promotion du circuit court, de plus en plus demandé par les consommateurs.

### Un projet et des intérêts communs

Les élus communautaires ont la volonté de développer l'économie locale. Avec ce projet, ils montrent leur soutien à un mode de consommation alternatif et unique sur le territoire aubois.

Les sept agriculteurs associés souhaitent, eux, étoffer l'offre de produits et services déjà mis en place au sein de leur magasin « Au panier de Sidonie » (ouvert en 2015), les mètres carrés limitant à ce jour, le développement du commerce.

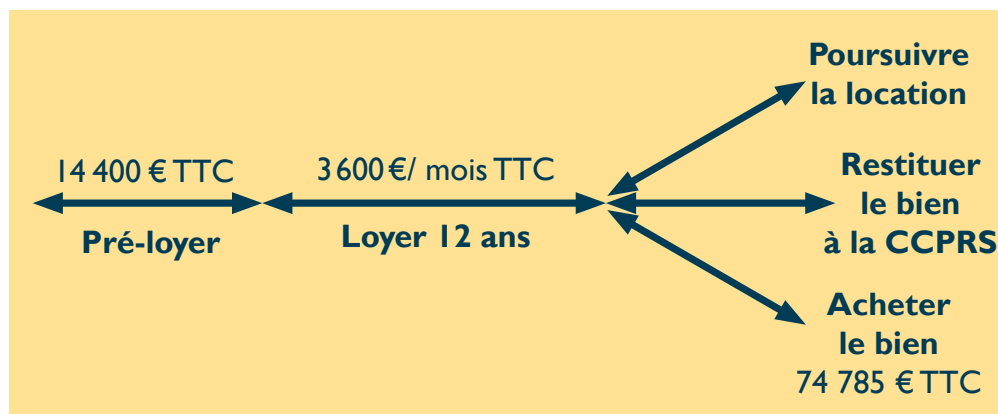
Finalement, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et les producteurs associés s'allient, chacun y trouvant son intérêt. C'est ainsi que le vendredi 8 février, Eric VUILLEMIN et François GRANDJEAN (représentant des producteurs) ont apposé leurs signatures pour un projet commun qui leur tient à cœur.

### Superficie et coût du bâtiment «La ferme des producteurs» :



**432,85 m<sup>2</sup>**  
**833 753 € HT**

### Les engagements financiers entre les deux signataires :



# Un nouveau bâtiment

**Le bâtiment d'une superficie de 2 149 m<sup>2</sup> prendra ses quartiers à côté de la ferme des producteurs.**

### Forme du bâtiment

Au sein d'une superficie totale d'environ 2 200 m<sup>2</sup>, 9 cellules de 140 à 400 m<sup>2</sup> seront livrées «clés en main» aux futurs acquéreurs dès la fin d'année 2019. La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a débuté la construction de ce nouveau bâtiment en novembre 2018.

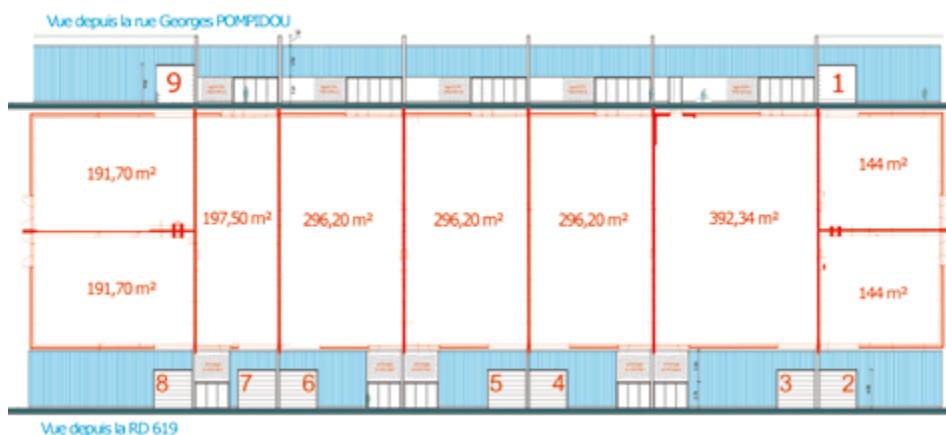
Coût de construction et superficie :

**2 433 472 € HT**



**2 149 m<sup>2</sup>**

Plan des cellules du bâtiment :



**4 BONNES RAISONS DE CONSTRUIRE CES DEUX NOUVEAUX BÂTIMENTS SUR LE PARC D'ACTIVITÉS AÉROMIA**

- 1). 60% des cellules sont déjà occupées dans les bâtiments A, B et C et un bâtiment est entièrement loué par l'entreprise So Fast So Good,
- 2). Un emplacement idéal en bordure de la RD 619,
- 3). Une demande forte de la part d'investisseurs,
- 4). La création de nouveaux emplois.

### Pose de la première pierre

Lors de la pose de la première pierre de cet édifice, le lundi 7 janvier 2019, Eric VUILLEMIN, Président de l'intercommunalité a tenu à remercier Catherine LAM TAN HING-LABUSSIÈRE, Sous-Préfète de Nogent-sur-Seine pour le soutien financier qu'elle a pu accorder à ce nouveau bâtiment : « *L'Etat, par l'intermédiaire de Madame la Sous-Préfète, ne nous abandonne pas et comprend l'importance du développement économique* ». Enfin, Eric VUILLEMIN a exprimé haut et fort ses convictions en ce qui concerne l'aménagement du territoire :

*« L'intégralité de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a la volonté d'avancer ! Certes, ce bâtiment représente un investissement mais c'est un bâtiment qui va générer des recettes ! ».*



# PÔLE D'EXCELLENCE SNCF

*En voie de finition*

Initiée le mardi 22 mai 2017, avec la signature de l'acte de vente du terrain, la construction du Pôle d'Excellence se termine. Le fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine et la SNCF. A suivre...

Prochaines étapes :

- Été 2019 : déménagement des ateliers
- Automne 2019 : inauguration officielle

16 août 2018



6 septembre 2018



25 septembre 2018



19 décembre 2018



Le 14 mai 2019







## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Parking

# PARKING DE LA GARE

250 places

Les réponses aux questions que vous vous posez.

### Qui pourra stationner sur ce parking ?

Le parking de la gare est un espace public sur lequel chacun d'entre vous pourra stationner.

Initialement construit pour les voyageurs effectuant des trajets quotidiens vers la capitale ou vers les villes limitrophes, ce parking accueillera également la clientèle des commerçants avoisinants.

### Quel type de véhicules pourra stationner ?

Tous ! Les voitures, les motos, les cycles, les véhicules électriques et les bus auront leurs emplacements. Chaque place sera définie et matérialisée au sol afin que chacun d'entre vous puissent stationner et circuler facilement.

### Coût des travaux TTC et taux de subventions :



1 725 000 €

61%

### Pourquoi avoir réalisé ce nouveau parking ?

Ce parc de véhicules répond à un besoin réel des usagers de notre bassin de vie. L'étude menée démontre qu'aujourd'hui 163 places sont nécessaires, d'ici une dizaine d'année il en faudra plus de 200. Ce parking permettra ainsi de désengorger les rues annexes de la place de la gare et fluidifiera ainsi la circulation des voies menant à celle-ci.



### Quels sont les atouts de ce nouveau parking ?

**1. Pratique !** Un parking fonctionnel. Des trottoirs gravillonnés sécuriseront l'entrée et la sortie des piétons, des arbustes et espaces végétalisés apporteront de l'ombrage au lieu. Un esthétisme certes simpliste mais efficace et dont le coût reste mesuré.

**2. La gratuité !** Contrairement à de nombreuses villes, ce parking sera gratuit et accessible à chacun des résidents du bassin de vie. Le stationnement ne sera pas limité dans le temps et permettra de réaliser des trajets en train journaliers voire hebdomadaires, sans surcoût.

**3. Une place centrale !** Le parking est accolé à la place de la gare qui s'est métamorphosée et de nouveaux commerces ouvriront dans les prochains mois : bar/café, brasserie, activités tertiaires...

En bref, ce lieu deviendra une place incontournable.

# COUP D'ENVOI DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

*entre Paris, Provins et Troyes*

L'électrification de la ligne Paris-Troyes est lancée et les travaux principaux ont démarré en avril 2019. Il s'agit de l'électrification des sections de Gretz Armainvilliers (Seine-et-Marne) à Nogent-sur-Seine (Aube) et de Longueville (Seine-et-Marne) à Provins (Seine-et-Marne) qui se poursuivra jusqu'en septembre 2021. La phase n°2 permettra d'électrifier la ligne de Nogent-sur-Seine à Troyes (Aube).

Cette opération est atypique : il est désormais rare d'électrifier une ligne datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle représentera un chantier d'une ampleur exceptionnelle, d'autant plus que les travaux seront menés sur une ligne ferroviaire exploitée, avec un niveau de trafic voyageurs et fret très important.



Carte en cours de finalisation

### Un projet mené en deux phases

L'électrification de la ligne ferroviaire n°4 entre Gretz-Armainvilliers et Troyes a été confirmée successivement par le Premier Ministre en mars 2015 puis par la Ministre chargée des Transports en juillet 2018.

Les travaux ont été organisés en deux phases, selon les préconisations du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable dès 2015. Un protocole de financement portant sur la réalisation des deux phases de travaux a été signé le 13 septembre 2016 entre l'État et les Collectivités Territoriales partenaires.

Déclinaison de ce protocole, les travaux de la phase n°1 entre Gretz-Armainvilliers et Nogent-sur-Seine ont débuté. Par ailleurs, des travaux anticipés de la phase n°2 seront réalisés dès cette année entre Nogent-sur-Seine et Troyes sur différents ouvrages, notamment à Romilly-sur-Seine, Barberey-St-Sulpice, La Chapelle-Saint-Luc et Troyes.

### Un double objectif: apporter une plus grande fiabilité en améliorant la ponctualité des trains et offrir aux voyageurs un matériel plus moderne et performant

Electrifier la ligne permettra, dès 2021, à des trains plus modernes (le Francilien) de circuler sur la ligne pour plus de confort, et participera à l'attractivité des territoires desservis. Passer de la traction diesel à l'énergie électrique entraînera une diminution de la pollution de l'air et une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

### Un chantier hors norme et une opération exceptionnelle à l'été 2019 : le tunnel des Bouchots

#### • Les travaux d'électrification :

Sur 72 km de double voie de Gretz-Armainvilliers à Nogent-sur-Seine et sur 7 km de voie unique de Longueville à Provins, le projet nécessite d'implanter près de 3 000 poteaux supportant le fil caténaire, de dérouler 230 km de fil d'alimentation électrique des futurs trains et d'adapter toute la signalisation ferroviaire de la zone.

L'alimentation en courant 25 000 volts de ces secteurs se fera depuis l'actuelle sous station électrique de Coubert (Seine-et-Marne) via une liaison souterraine

déployée jusqu'aux nouveaux postes électriques à construire.

#### • L'adaptation des ponts routiers :

Pour respecter le gabarit nécessaire au passage des trains, tout en ajoutant le système caténaire sous les ponts routiers, il faut réaliser d'importants travaux de génie civil sur 20 ponts (démolition, reconstruction, rehaussement...). Des grilles de protection seront posées sur tous les ponts pour prévenir tout risque électrique.

Enfin, en anticipation de la phase n°2 du projet, 4 ouvrages de franchissement seront adaptés au gabarit électrique ferroviaire sur les communes de Romilly-sur-Seine, Barberey-Saint-Sulpice, La-Chapelle-Saint-Luc et Troyes (10).

#### • La suppression du tunnel des Bouchots :

Situé sur la commune de Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne) le tunnel des Bouchots, d'une longueur de 105 m, supporte actuellement le chemin rural n° 9. Les contraintes de dégagement du gabarit ferroviaire imposent sa démolition pour le remplacer par une tranchée à ciel ouvert. Un passage sera aménagé au-dessus des voies ferrées pour permettre le franchissement du chemin rural et le passage de la faune. Les travaux d'ouvrages d'art et la démolition du tunnel des Bouchots nécessiteront la fermeture de la ligne durant environ 6 semaines pendant l'été 2019. Il s'agit là de l'opération la plus spectaculaire du chantier.

### Des travaux réalisés sur une ligne ferroviaire en exploitation

Si les travaux auront lieu principalement la nuit pour limiter au maximum les perturbations du trafic ferroviaire, des interruptions temporaires de circulation des trains seront nécessaires en fin de soirée et certains week-ends.

Au cours des périodes d'interruption, la circulation des trains sera modifiée et un service de substitution sera mis en place.

• Du 2 janvier 2019 à juin 2021, les deux derniers Paris - Provins (21 h 46 et 22 h 46 au départ de Paris, 20 h 46 et 21 h 46 au départ de Provins) sont supprimés.

• Le trafic sera interrompu sur l'axe Paris-Provins deux week-ends en 2019 : 12- 14 juillet, 15-18 août 2019.

### • Cet été, le trafic sera interrompu pendant 6 semaines entre Nangis et Provins

pour permettre la démolition du tunnel des Bouchots: du 15 juillet au 23 août 2019. Les trains auront alors pour origine et terminus la gare de Nangis où des bus de substitution seront mis en place, dont un direct vers Provins. D'ici à la mise en service en 2021, d'autres interruptions de trafic et week-ends de fermeture seront susceptibles d'être programmés.

Une information clientèle sera déployée dans les gares et sera accessible sur les blogs de ligne, l'appli SNCF, ainsi que les sites [www.transilien.com](http://www.transilien.com) et [www.ter.sncf.com/grand-est](http://www.ter.sncf.com/grand-est) Tout au long des travaux, un site Internet sera dédié au projet: [www.electrificationparitroyes.fr](http://www.electrificationparitroyes.fr)

### Chiffres clés

- Coût total du projet: 320M€ dont 176,5M€ pour la phase n°1 financés par l'Etat, le Conseil régional Grand Est, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de l'Aube, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, la Communauté d'agglomération du Grand Troyes, la Ville de Troyes, la Communauté de communes du Nogentais, la Ville de Nogent-sur-Seine, la Communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, la Ville de Romilly sur-Seine et SNCF Réseau
- 72 km de double voie et 7 km de voie unique
- 230 km de fil d'alimentation électrique à dérouler
- 3 000 poteaux supportant le fil caténaire à poser
- 22 ouvrages d'art modifiés
- Jusqu'à 400 agents mobilisés au plus fort des travaux (SNCF Réseau et entreprises)

### Partenaires

DRIEA

Région Île-de-France Région Grand Est  
Conseil départemental de Seine-et-Marne  
Conseil Départemental de l'Aube

Ville de Troyes

Troyes Champagne Métropole

Ville de Nogent-sur-Seine

Communauté de Communes du Nogentais

Ville de Romilly-sur-Seine

Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine

Source : Communiqué de presse SNCF



**Au sein des locaux gérés par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, de nouveaux commerces se sont installés.**

Bienvenue à eux

**« C2G » : votre distributeur de pièces détachées**

Vous recherchez une pièce spécifique pour votre automobile ou tout autre véhicule ? C2G vous trouve le matériel, l'outillage, le fluide, le liquide de contrôle d'injection ou toutes pièces techniques dont vous avez besoin. Jérôme COLLIN, Fabrice GUET et leurs 7 collaborateurs sont à votre écoute.

Parc d'Activités Aéromia  
2 rue Robert GALLEY  
10 100 ROMILLY-SUR-SEINE  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h  
03 10 13 80 32  
magasin@c2g10.fr



**« Espace vivant de la bonneterie » : à voir et à revoir !**

Les bénévoles du musée vous invitent à revivre le temps où l'industrie du textile était à son apogée sur le bassin de vie romillon. Découverte des métiers à tricoter en fonctionnement, confection de bougies, collection de machines et de textiles vous feront voyager dans le temps.

Parc d'Activités Aéromia  
2 rue Robert GALLEY  
10 100 ROMILLY-SUR-SEINE  
www.romillypatrimoine.com  
03 25 24 79 90



**« RecyCarb » : envergure nationale et internationale**

RecyCarb est spécialisé dans la vente de pièces détachées pour les entreprises agricoles, forestières et recyclables. Par téléphone, Julien CHAMEAU et Boris LECORCHE, représentants commerciaux, ciblent vos besoins et y répondent. Votre pièce est livrée à domicile.

Pépinière d'entreprises  
32 rue Milford-Haven  
10 100 ROMILLY-SUR-SEINE  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h  
www.recycarb.fr  
03 25 23 27 39  
recycarb@recycarb.fr



**« SARL CCTA des 3 Renards »**

La holding romillonne gère trois sociétés essentiellement spécialisées dans les contrôles techniques mais aussi dans la location de locaux professionnels (café/bar et la restauration de meubles). L'entrepreneur Christophe RIBEIRO loue ainsi un bureau au sein de la pépinière d'entreprises pour réaliser la gestion administrative de ses sociétés. L'objectif étant d'investir et dynamiser Romilly-sur-Seine.



**« Transdev »**

Le transporteur aubois réalise différents types de trajets de proximité : scolaires, urbains, sorties à la journée, séjours... pour différents prestataires : collectivités, associations, entreprises... Aujourd'hui Les courriers de l'Aube, filiale du groupe Transdev, louent la plate-forme de bus et poids-lourds du parc d'activités Aéromia à 100% pour une durée d'un an.



**PRIME À LA CRÉATION D'ENTREPRISES**

Le vendredi 24 mai 2019, à l'occasion du Salon de la création et reprise d'entreprises, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a tenu à remettre un chèque d'encouragement à huit entreprises du bassin de vie qui contribuent au maintien d'emploi ou innovent de par leurs activités. Cette année les heureux lauréats sont :

- |                |                  |
|----------------|------------------|
| Bar Le Guévet  | La Cham'Prunelle |
| C2G            | Le Longchamp     |
| Cité du Dragon | Passion Beauté   |
| ID DCO D'ISA   | TCR Soudure      |



**Les communes de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine ont également vu de nouveaux commerces s'installer sur leur territoire.**

**« Aube services » : se simplifier la vie**

Cette nouvelle entreprise vous aide à mieux profiter de la vie ! Votre interlocuteur unique, Rémy DELIENS, répond à vos besoins : maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile, livraison de courses, médicaments, journaux à domicile, assistance aux personnes, travaux de petit bricolage et jardinage.

3 rue des Cornuattes  
10 100 CRANCEY  
06 40 23 24 54  
aubeservices10@gmail.com



**« D.P.Auto » : dépôt de pièces auto**

Vous recherchez une pièce pour votre véhicule, rendez-vous au dépôt D.P.A. Un large choix de pièces détachées vous attend. Idéalement situé sur le village automobile, les particuliers pourront stationner facilement. Pour les professionnels, un service de livraison est mis à disposition.

Village Automobile du Parc de l'Aérodrome  
- 16 av. Philippe Seguin  
10 510 MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h  
03 10 13 00 30  
dpauto.romilly@orange.fr



**« L'épicerie Bio » : à découvrir**

L'épicerie bio, c'est 400 m<sup>2</sup> dédiés au bio et près de 4 000 références ! Que pouvez-vous y trouver ? Des fruits, des légumes, des produits vrac, des produits frais, épicerie, liquide, droguerie, hygiène... Venez découvrir toutes les grandes marques de produits bio à prix Leclerc.

Parc de l'Aérodrome  
Boulevard S'Exupéry  
10 510 MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE  
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h à 19h.  
03 51 44 94 23



**« Le bar LE GUEVET » : plus qu'un bar**

Situé sur la place centrale de Crancey, le bar-tabac-presse géré par Corinne GUILLEMET vous offre une multitude de services sur de larges plages horaires : poste, point relais pour les colis, restauration... Le Guévet, c'est aussi une décoration moderne et minimaliste avec une ambiance récréative : jeux, baby-foot ou encore soirées à thème.

11 grande rue  
10 100 CRANCEY  
Du lundi au jeudi de 6h30 à 20h, le vendredi de 6h30 à 23h, le samedi 8h à 23h et le dimanche de 8h à 20h.  
06 77 04 48 89



**« Motoculture BERGER » : père & fils**

L'entreprise familiale d'Olivier BERGER est à votre écoute pour vous conseiller dans vos achats d'équipements pour vos jardins, haies et forêts. Optez pour l'accessoire phare de cette année 2019 : le robot tonte. Et si votre matériel est en panne, l'entreprise effectue également les réparations et l'entretien.

Village Automobile du Parc de l'Aérodrome  
- av. Philippe Seguin - 10 510 MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE  
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermé le lundi matin, en été le magasin ferme à 19h)  
09 62 59 37 49  
sarlmotocultureberger  
@wanadoo.fr



**« Wok Grill » : restaurant asiatique**

Avec une grande capacité d'accueil et de stationnement, ce restaurant asiatique flambant neuf ouvre ses portes à chacun d'entre vous. Petits et grands appétits trouveront réponses à leurs faims : du sucré, du salé et un buffet à volonté, vous attendent.

Parc de l'Aérodrome  
Boulevard Saint-Exupéry  
10 510 MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE  
Du lundi au dimanche de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30  
03 25 21 87 62



# Taxe de séjour

LOISIRS

Tourisme

## TAXE DE SÉJOUR

### Mise en application

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les touristes hébergés sur le territoire s'acquittent désormais d'une taxe de séjour. Quatre communautés de communes du territoire, dont la nôtre, s'allient pour la mise en place de cette taxe.**

#### L'union des territoires face à la taxe de séjour

Les communautés de communes du Nogentais, de l'Orvin et de l'Ardusson, des Portes de Romilly-sur-Seine et Seine et Aube, se sont réunies et ont collaboré ensemble pour mettre en place cette nouvelle taxe. L'avantage de cette union est double : une harmonisation des prix de la taxe sur tout le territoire et des projets pour les quatre intercommunalités à la suite des recettes collectées.

#### L'application des tarifs homogènes au territoire

De 0,20€ à 0,85€ pour une nuitée et par adulte (les mineurs étant exonérés), c'est la somme versée à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine par voyageur résidant occasionnellement sur l'une de ses six communes (à l'hôtel, en chambre d'hôtes, en gîte ou en camping). Le montant de la taxe varie selon le classement « Etoile »\* du logement (cf tableau ci-contre).

Les hébergeurs n'ayant pas fait classer leurs résidences se voient appliquer un tarif différent, un taux de 1% sur le prix de la nuitée pouvant être retenu. En conséquence, leur taxe de séjour est plus chère que s'ils avaient demandé le classement en étoile.







### Le montant de la taxe de séjour pour une personne et une nuit selon le classement « Etoile » attribué :

Hôtels, chambres d'hôtes et gîtes avec 3 étoiles	0,50€ / nuit
Hôtels, chambres d'hôtes et gîtes avec 2 étoiles	0,30€ / nuit
Hôtels, chambres d'hôtes et gîtes avec 1 étoile et campings de 1 à 5 étoiles	0,20€ / nuit
Hôtels, chambres d'hôtes, gîtes et campings non classés ou en cours de classification	1% du prix de la nuitée par personne

Au sein de notre intercommunalité aucun logement classé n'a plus de 3 étoiles et donc n'est taxé au-dessus de 0,50 €. En sachant que le barème appliqué pour chaque catégorie d'hébergement est le minimal autorisé par la loi.

Etoile\* : c'est un système de classement national attribué par le Comité Départemental du Tourisme visant à indiquer aux voyageurs, en recherche d'hébergements, la qualité du logement où ils vont séjourner. A ne pas confondre avec les épis.

**VOUS ÊTES HÉBERGEURS**

Prenez l'attache de l'office de tourisme pour vous faire recenser. **La déclaration de votre logement à la mairie est obligatoire.**

Le plus : votre hôtel, votre chambre d'hôtes, votre gîte ou votre camping apparaîtra sur notre brochure à destination des touristes et sera diffusé sur nos sites Internet.



### Les résultats de cette taxe de séjour

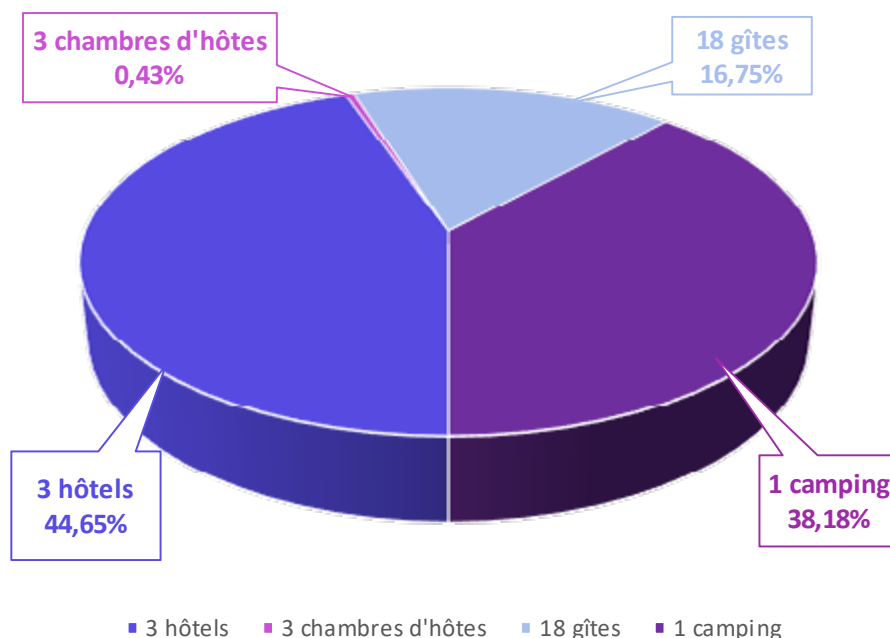
37 500 € : voici la somme collectée et les retombés pour les quatre intercommunalités. Pour la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, les trois hôtels représentent 45 % de la somme globale collectée sur notre intercommunalité, s'en suit le camping de Saint-Hilaire-sous-Romilly avec 38 % (cf : graphique ci-contre). Les recettes de cette taxe seront octroyées au développement de nouveaux projets touristiques : signalétique, promotion du tourisme, aide aux associations oeuvrant pour le tourisme....

Recette de la taxe de séjour en 2018 collectée par la CCPRS :



12 552 €

### Le pourcentage des recettes par catégories d'hébergements au sein de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine :



La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine accompagne le tourisme sous toutes les formes pour nos six communes avec un budget annuel de 70 717€ (estimation 2018).



CULTURE

Médiathèque

# UNE EXPOSITION ÉNERGISANTE

## *La transition énergétique*

**Du 22 au 26 janvier 2019, la médiathèque intercommunale à Romilly-sur-Seine a éveillé le public à la thématique de la transition énergétique à travers une exposition ludique et pédagogique.**

### **Qu'est-ce que la transition énergétique ?**

Chauffage, voiture, lumière, frigo, télévision..., tous ces confortés devenus indispensables à notre vie utilisent de l'énergie. La manière de produire cette énergie évolue : de l'énergie fossile (exemple : charbon, pétrole, gaz) en passant par le nucléaire pour parvenir aux énergies renouvelables (exemple : vent, soleil...), la transition est fastidieuse et pas si évidente. Les panneaux explicatifs de la médiathèque ont tenté d'éclaircir les questions des 675 visiteurs venus pour cette occasion.

### **Comment produisons-nous de l'énergie ?**

L'exposition a présenté les différentes formes d'énergie à travers des panneaux explicatifs, des échantillons ou encore des gadgets à tester. Par exemple, si nous tournons une petite roue enclavée dans une plus grande, nous produisons de l'énergie. Nous comprenons ainsi facilement comment pédaler sur un vélo peut alimenter une lampe. Une expérience anodine à mettre en parallèle avec ce que nous pouvons voir dans la réalité notamment avec les parcs d'éoliennes. Le sujet semblait complexe et pourtant l'exposition a su traduire explicitement comment produire et stocker de l'énergie à un public d'enfants comme à des adultes.



### Comment à notre échelle pouvons-nous agir pour préserver l'énergie ?

En arrêtant d'en produire. Un constat plutôt déroutant ! Pourtant nous nous rendons compte à travers cette exposition que des gestes simples et malins peuvent nous faire économiser de l'énergie et de l'argent. En voici quelques exemples :

- > Chauffez votre maison à 19°C le jour, 16°C la nuit, c'est suffisant ! C'est bon pour la santé, le porte-monnaie et l'environnement. Un degré de moins, c'est peut être un pull en plus, mais c'est surtout 7% de consommation en moins.
- > Fermez vos rideaux et volets le soir, c'est 5% d'énergie économisée,
- > Débranchez les chargeurs non utilisés ou éteignez les multiprises sur lesquels sont branchés les appareils équipés de veille. Les veilles représentent un coût inutile de 30 à 70 € par an.
- > Dégivrez fréquemment vos appareils : à partir d'un demi-centimètre de givre, ils consomment 30% de plus,
- > Pensez à la marche ou au vélo, 50 % des trajets effectués en voiture font moins de 3 km !

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux)  
[www.terre-avenir.fr/](http://www.terre-avenir.fr/)  
[www.eie-grandest.fr/](http://www.eie-grandest.fr/)

### Et vous, avez-vous adopté ces gestes au quotidien ?

Ce sont des économies réalisables sans investir ! 50% des consommations d'énergie en France dépendent de nos actes quotidiens au sein de notre logement : chauffage, consommation... La consommation d'énergie a des conséquences irréversibles sur l'émission de gaz à effets de serre (entraînant le réchauffement de la planète) et la raréfaction des ressources naturelles. A long terme, c'est l'espèce humaine qui est menacée par des phénomènes climatiques aggravés, un bouleversement des écosystèmes, des crises liées aux ressources alimentaires, des dangers sanitaires...

### Nombre de visiteurs venus voir l'exposition



**545**  
élèves  
**+ 130**  
entrées libres



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis plus de 8 ans, la centrale photovoltaïque de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine est en fonctionnement. 100 000 panneaux installés sur 22 hectares, fabriquent en moyenne l'équivalent de la consommation électrique de 3 700 habitants. Un gain écologique et économique pour l'intercommunalité.

# LA LECTURE POUR TOUS !

## Nuit de la Lecture

Le samedi 19 janvier, la médiathèque a ouvert ses portes en nocturne, comme elle le fait annuellement maintenant depuis 3 ans. Cette ouverture en dehors de ses plages horaires habituelles incite ainsi de nouveaux publics à fréquenter ce lieu. C'est ainsi que les fidèles et nouveaux lecteurs, petits et grands, ont pu découvrir toutes les richesses contenues dans les rayons de la médiathèque. Mais avant d'emprunter ces trésors, les amoureux des livres ont pu écouter des romans et des contes lus à haute voix par nos bibliothécaires.

*Rendez-vous l'année prochaine !*

## « Tout apprendre »

La médiathèque dispose d'un large choix d'ouvrages dont le contenu exhaustif permet de parfaire ces connaissances dans des domaines particuliers. Mais si vous ne pouvez pas vous déplacer régulièrement pour venir au sein de la médiathèque, vous pourrez accéder aux ressources numériques en ligne : «Tout apprendre». Vous trouverez de nombreux cours et formations gratuits sur des thématiques pouvant intéresser toute la famille : soutien scolaire, code de la route, multimédia, développement personnel...

*Pour tester, connectez-vous !*

## Liseuse numérique

Pourquoi emprunter une liseuse plutôt qu'un livre ?

- Une liseuse numérique, c'est l'accès à des milliers de livres ! Une sélection de romans est déjà téléchargée, prête à être lue, d'autres titres sont téléchargeables via le portail de la médiathèque.
- Un support pratique permettant de lire sans perdre sa page.
- Un outil moderne à découvrir pour se mettre à la page !

Comme un bouquin, vous pourrez l'emprunter avec votre carte de lecteurs.

*Une tonne de livres à dévorer !*







ENFANCE

RIAM

# ENTRE PARENTS !

*J'ai testé pour vous !*

**Le Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles (RIAM) invite les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans à se réunir lors d'ateliers « Entre Parents ! »**

## Mes attentes

J'arrive à 9h30 au centre de la petite enfance Pablo Picasso avec beaucoup d'interrogations. Je suis venue à cet atelier car je vis une situation nouvelle : je suis devenue maman il y a quelques mois et mon quotidien ainsi que celui de mon conjoint a été bouleversé. En venant à cet atelier, j'ai tout simplement l'envie et le désir de rencontrer d'autres parents vivant une situation similaire. Et oui, l'arrivée d'un bout de chou change notre vie et ce pour au moins 18 ans ! Alors pour faire face au premier changement, j'avais besoin de conseils, d'être rassurée, écoutée et surtout de partager avec d'autres adultes étant dans cette situation ou l'ayant vécue.

## Nos maux en mots

Petit à petit, les familles arrivent. Le groupe de paroles se forme pendant que les enfants jouent entre eux à proximité. Les échanges entre parents débutent. Sans jugement, ni prétention, les personnes présentes peuvent prendre la parole pour évoquer leurs difficultés, leurs craintes ou anticiper les faits de la vie et adopter ainsi le meilleur comportement. J'expose ma situation - ma fille refuse de goûter certains aliments, elle veut que je joue tout le temps avec elle - les membres du groupe m'écoutent et me comprennent, je me sens comme avec des amis. Les thématiques abordées sont multiples : l'école,

les écrans, le coucher, les repas, les fratries... ma place en tant que maman, celle du papa ou encore notre bien-être à tous les trois.

## Mon soulagement

La séance se termine et avec elle mes doutes se sont envolés. Je suis rassurée. Je découvre que chacun d'entre nous avons des appréhensions, chacun réagit et agit à sa manière. Ce que je retiendrais de ce moment d'échanges, c'est peut-être que parfois je peux apprendre à faire autrement pour le bien être de mon entourage - Continuer à proposer des aliments nouveaux à ma fille mais sans la forcer et en en mangeant moi-même, laisser un temps de jeux seul à mon enfant, je ne peux pas toujours être disponible. Savoir dire «NON» c'est donner un cadre à l'enfant.... Et pour faire autrement, rien de tel que des discussions entre parents pour partager nos expériences et échanger nos idées. En tout cas, le prochain rendez-vous est d'ores et déjà donné et noté sur mon agenda au 20 septembre 2019 !

## A SAVOIR

En 2019, le RIAM a prévu neuf séances de rassemblement « Entre parents ! ». L'entrée est libre et sans engagement de venir à chaque séance. A vous de tester !

Renseignements au 03 25 24 04 08  
ou au 10 mail Pablo Picasso à Romilly-sur-Seine.

# PAROLES D'ENFANTS

## Les séjours d'été au centre Les Amberts

Chaque année, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine organise quatre séjours de vacances pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Découvrez la vie au centre Les Amberts avec leurs mots.



**Emmy, 14 ans, est scolarisée au Collège Le Noyer Marchand**

Depuis que j'ai 6 ans, je vais à Géraudot tous les ans. Je retrouve mes copains. Nous sommes un groupe d'amis, nous nous sommes tous connus à Géraudot. Chaque année, il y a 2 ou 3 nouveaux et ils s'intègrent parfaitement à notre groupe.

Nous arrivons le lundi vers 11h. Après avoir posé nos valises, il y a la traditionnelle photo d'arrivée, puis nous nous répartissons les chambres. Ensuite nous mangeons, débarrassons la table... Les après-midis, nous faisons des activités et le soir des veillées.



**Emma, 13 ans est en 5<sup>ème</sup> au collège Paul Langevin**

Je me suis inscrite au séjour à Géraudot pour « tout » : les copains, les copines, les animateurs, les activités... Chaque année, les animations sont différentes et il y a un thème comme « l'aventure », « les cowboys ». C'est trop bien !



**Ewen, 9 ans est en CE2 à l'école Romain Rolland à Romilly-sur-Seine**

Ce n'est pas la première fois que je vais à Géraudot, j'y suis déjà allé l'an dernier. J'avais été surnommé « Le Petit Poucet » car j'oubliais mes affaires parfois. Cette année, ma maman m'a proposé de retourner à Géraudot et j'ai dit oui !



*Actuellement, Emmy, Emma et Ewen terminent leurs valises pour partir à Géraudot.*

### BIENVENUE



Eddy BUGNOT fraîchement arrivé à la CCPRS, animateur de formation, aura pour missions de gérer les séjours d'été ainsi que les classes découvertes au centre Les Amberts à Géraudot. Il s'occupe également de la gestion administrative du centre, de la logistique et recueille les inscriptions. Bienvenue à lui !

Josiane MACLAIN, l'ayant précédé est partie en retraite. De beaux jours heureux à elle !

# AIRE DE GRAND PASSAGE

## Accessible en 2020

**Le schéma départemental des gens du voyage, établi par l'Etat, acte la création d'une aire de grand passage de 100 places sur le bassin de vie de Romilly-sur-Seine. Le gouvernement a transféré cette compétence aux communautés de communes chargées dorénavant de mettre en place ce service.**

### La création de l'aire de grand passage

Sur un terrain de 3 Ha70, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a dû aménager 102 places pour le stationnement de véhicules. Les points d'eau, d'électricité et de collecte des ordures ménagères ont été installés. L'aire de grand passage a été grillagée en totalité pour ainsi encadrer les entrées et sorties des groupes. Les travaux de réalisation de l'aire de grand passage ont débuté en août 2018 et se sont terminés en mars 2019 par l'engazonnement du terrain. Ce dernier sera accessible au printemps 2020, le temps que l'herbe pousse.

### La gestion de l'aire de grand passage

Il reste plus d'un an à la communauté de communes pour définir les conditions d'accès, les tarifs et les réglementations à respecter pour résider temporairement sur cette nouvelle aire de grand passage. Ces dispositions de gestion seront décidées en collaboration et en partenariat avec Troyes Champagne Métropole et en fonction des données d'autres départements dans un souci

d'unification et d'optimisation de la gestion. Le fonctionnement quotidien de cette aire de grand passage sera sans doute géré par un prestataire extérieur expérimenté dans le domaine.

### A SAVOIR

**L'aire de grand passage** ne sera pas ouverte en permanence et seuls les groupes de 50 à 100 personnes pourront y séjourner pour une durée de 8 à 10 jours.

A la différence, **l'aire d'accueil des gens du voyage**, située sur la Route Départementale 19, est ouverte tout au long de l'année et accueille des petits groupes (20 places).

Enfin, c'est la Préfecture de l'Aube, qui désigne le lieu d'implantation et de résidence temporaire des membres des gens du voyage, parmi toutes les aires du département aubois.





COMMERCES

Aide financière

# GROS TRAVAUX ET PETITES ENTREPRISES

*Ce n'est pas antinomique !*

**La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine aide financièrement les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Témoignages !**

**Quelle procédure, avez-vous suivi pour bénéficier de cette aide ?**

**Laurent DROUIN, Aub'Pneus à Maizières-la-Grande-Paroisse :** Je suis directement allé à l'hôtel communautaire à Romilly-sur-Seine. J'ai rencontré Madame DESBUISSONS qui a été très avenante et m'a très bien renseigné. Pour les petites entreprises, comme la mienne, il n'est pas facile de remplir ces dossiers administratifs, j'ai donc commencé à le pré-remplir avec Madame DESBUISSONS, je l'ai finalisé puis je suis revenu la consulter pour les derniers points un peu plus complexes. Ensuite mon dossier est passé en commission et a obtenu l'accord des élus locaux. Ça a été très rapide, par rapport à d'autres demandes de subventions. Là, ça a été efficace et rondement mené !

**Est-ce que vous auriez réalisé ces travaux sans cette aide ?**

**Elodie BOULET, Yoyo au centre-ville de Romilly-sur-Seine :** L'aide TPE / PME a été la bienvenue. J'ai aménagé l'étage du magasin actuel et créé un espace homme, pour répondre à une demande de la clientèle masculine. Elle m'a permis de créer un escalier aux normes pour pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite.

**Laurent DROUIN, Aub'Pneus :** Sans

cette aide, je n'aurais pas pu réaliser mon projet dans sa globalité. A savoir : mise en place d'une isolation, renouvellement de la toiture, création d'un espace de stockage de 200 m<sup>2</sup>, construction de sanitaires et vestiaires en dur, aménagement des bureaux et d'un espace d'accueil pour la clientèle. Le bâtiment a plus de 40 ans ! Grâce à cette aide, il sera réhabilité dans sa totalité.

## A SAVOIR

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine finance à hauteur de 20% certains travaux de construction ou de réhabilitation réalisés par les commerces de son territoire.

**Jean-Yves GUINEE, Boulangerie de Crancey :** Cette aide a été un véritable plus, le commerce rural est difficile. Même si je n'avais pas obtenu cette aide, j'aurais réalisé ces travaux, ils étaient nécessaires au maintien du commerce. L'isolation et la toiture ont été renouvelées.

**Abdellatif TAMZAOURT, Boucherie alimentaire Robspierre :** Cette aide est intéressante. Je manquais de place pour la transformation de la viande. Ce

projet d'agrandissement, je l'ai depuis 5 à 6 ans. Aujourd'hui, après les travaux, la superficie du laboratoire est de 85 m<sup>2</sup> avec une chambre froide. Je peux maintenant avancer. Je suis satisfait d'avoir pu bénéficier de cette aide. En plus, je fais travailler des entreprises locales, c'est donnant, donnant !

**Avez-vous de nouveaux projets pour votre entreprise ?**

**Laurent DROUIN, Aub'Pneus :** L'aide TPE / PME va me permettre de développer mon activité et d'embaucher 4 nouveaux salariés et peut-être davantage selon les besoins.

**Jean-Yves GUINEE, Boulangerie de Crancey :** Nous aimerions investir dans une pâtisserie et proposer une fois par semaine des poulets rôtis afin d'apporter un nouveau service aux habitants tout en attirant les touristes du camping de Saint-Hilaire-sous-Romilly. Les modes de consommations ont changé, nous devons innover pour répondre à ces nouveaux modes de vie.

**Abdellatif TAMZAOURT, Boucherie alimentaire Robspierre :** Le prochain projet sera de libérer de la place dans le magasin pour étendre la gamme de produits en vente. J'espère aussi créer un emploi.

*Bel avenir à nos entreprises locales !*

COMMUNES  
MEMBRES

Nouveautés

## FOCUS SUR NOS VILLAGES

### A Crancey

**Dates :** de septembre 2016 à décembre 2018.

**Réalisation :** travaux de réhabilitation du sol au plafond du bar/tabac/presse : charpente, toiture, isolation, carrelage...  
Et prochainement l'étage sera aménagé en logement.

**Objectifs :**

- Réouvrir le bar du centre-ville en intégrant les normes actuelles,
- Apporter un nouveau dynamisme au village avec l'ouverture d'un commerce supplémentaire offrant un large choix de services à tous.

**Coût :** 311 861 € TTC dont 20% subventionnés par la CCPRS (62 372 € 20).



### A Saint-Hilaire-sous-Romilly



**Dates :** de septembre à décembre 2018.

**Réalisation :** travaux d'aménagement autour de l'église : des places de parking pour les automobilistes et les personnes à mobilité réduite, un escalier pour les piétons, un chemin tout autour de l'édifice religieux et des espaces paysagers.

**Objectifs :**

- Rendre le site accessible à chacun d'entre vous,
- Contribuer à l'embellissement du site puisqu'il attire de nombreux visiteurs.

**Coût :** 190 000 € TTC dont 25% subventionnés par la CCPRS. (47 500 €).

### Et aussi...

- A Maizières-la-Grande-Paroisse, les travaux de réhabilitation de la mairie sont en cours.
- A Gélannes, un centre socio-culturel ainsi qu'une cantine sont en cours de construction.
- A Pars-Lès Romilly, la maison des associations sera réhabilitée en septembre 2019.

Bravo à toutes les mairies pour la réalisation de ces beaux projets qui font vivre notre territoire.



# Mémo

## CRANCEY

Mairie ouverte du lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

TÉL. : 03 25 24 81 20  
communedecrancey@wanadoo.fr

## GÉLANNES

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h15 à 18h30 (Fermeture le mercredi et le vendredi après-midi)

TÉL. : 03 25 24 81 23  
mairie.gelannes@wanadoo.fr

## MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

TÉL. : 03 25 24 83 07  
mairie@maiziereslgp.jvsbox.fr

## PARS-LES-ROMILLY

Mairie ouverte le lundi de 14h à 17h, le mardi et jeudi de 9h à 12h et 13h à 17h, le mercredi de 13h à 17h, le vendredi de 13h à 17h30.

TÉL. : 03 25 24 85 15  
ville.parslesromilly@wanadoo.fr

## ROMILLY-SUR-SEINE

Mairie ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h (État civil uniquement)

TÉL. : 03 25 39 43 80 / FAX : 03 25 39 43 81  
infos@ville-romilly-sur-seine.fr

## SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY

Mairie ouverte le mardi et le jeudi de 9h à 16h et le samedi de 9h à 12h

TÉL. : 03 25 24 83 06  
maire.saint.hilaire@wanadoo.fr

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

9 bis Place des Martyrs à Romilly  
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

TÉL. : 03 25 39 53 56  
cc.portesderomilly@ccprs.fr

Savez-vous où se trouve ce petit pont verdoyant ?

## L'instant PHOTO

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos clichés pris sur la communauté de communes : nous les publierons dans l'instant photo.

Ci-dessus : Un petit pont bien caché à Pars-Les-Romilly. L'office de tourisme vend des objets illustrés par ce visuel.





Bouchons d'amour  
03 25 24 59 99



## Trier c'est économiser !

### DÉCHETTERIE

Dépot des encombrants, déchets verts, mobiliers, électroménagers... GRATUIT pour les habitants de la CCPRS sur présentation d'un justificatif de domicile.

Rue Milford-Haven à Romilly-sur-Seine

Lundi, mercredi, vendredi  
de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

Mardi et jeudi de 14h30 à 18h

Samedi de 9h à 18h

Dimanche de 9h à 12h

### HÔTEL COMMUNAUTAIRE

Retrait des sacs jaunes et des documents ressources sur le tri sélectif.

9 bis Place des Martyrs pour la Libération à Romilly-sur-Seine.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h